



Un plan de relance exceptionnel doté de 18 M€
pour dynamiser et consolider le développement de l'apprentissage BTP

Un dispositif complet de huit solutions
pour accompagner les organismes de formation du BTP

Le CCCA-BTP au rendez-vous de la relance

Dans un contexte inédit de crise sanitaire qui risque de se prolonger encore plusieurs mois et qui pourrait avoir des conséquences sans précédent sur l'écosystème de l'apprentissage BTP, le CCCA-BTP porte, en complément du plan de relance de l'État en faveur de l'apprentissage, **Relance apprentissage BTP, un dispositif exceptionnel, doté de 18 M€**. Il vise à **limiter l'impact de la crise sur l'apprentissage BTP, consolider son développement et assurer sa pérennité, accompagner et soutenir l'ensemble des organismes de formation aux métiers du BTP**.

Faire de l'apprentissage BTP un accélérateur de reprise

Alors que l'apprentissage était dans une très bonne dynamique en 2019, **l'un des enjeux majeurs de Relance apprentissage BTP est d'éviter une rupture dans les recrutements d'apprentis par les entreprises du BTP**, qui ont toujours beaucoup investi dans la formation des jeunes à leurs métiers et réaffirmé, dans un environnement économique difficile, leur volonté de maintenir, autant que possible, leur investissement dans l'apprentissage.

Agir dans la durée et dynamiser le développement de l'apprentissage BTP

Relance apprentissage BTP, proposé par le CCCA-BTP, est un dispositif complet de huit solutions concrètes, déployées à partir du mois de novembre 2020 et tout au long de l'année 2021, au profit des organismes de formation du BTP, en les accompagnant et en les conseillant au plus près de leurs besoins et des réalités du terrain.

Le dispositif est conçu pour accompagner les organismes de formation du BTP tout au long du « parcours client », qu'il s'agisse des jeunes, dans leur souhait de se former à un métier du bâtiment et des travaux publics par l'apprentissage et de la nécessité d'assurer leur intégration professionnelle en entrée et en sortie de formation, que des entreprises, dans leur volonté de recruter des apprentis préparés et motivés. Cela concerne également les attentes des jeunes et des entreprises en termes d'actions de formation et de modalités pédagogiques, avec le renforcement du numérique dans la formation des apprentis et la montée en compétences des collaborateurs des organismes de formation dans son utilisation et dans le développement commercial, nécessaire pour assurer la pérennité de leur activité.

Dans un environnement de la formation professionnelle, qui connaît de profondes mutations, notamment économiques et d'organisation, Relance apprentissage BTP vise également, grâce à ses huit solutions concrètes, à accompagner la transformation des organismes de formation, pour s'adapter à un marché de l'apprentissage de plus en plus concurrentiel.

Avec Relance apprentissage BTP, les organismes de formation peuvent compter sur l'accompagnement et l'expertise du CCCA-BTP, sur chacun des domaines proposés, au plus près de leurs besoins et des réalités de leur territoire.

Le mot d'Éric Routier, président du CCCA-BTP



« Alors que la dynamique de développement de l'apprentissage portait ses fruits, la crise sanitaire liée à la Covid-19 laisse planer beaucoup d'incertitudes pour l'apprentissage dans nos métiers du BTP. L'heure reste donc à la mobilisation pour le CCCA-BTP, pour agir aux côtés des organismes de formation, comme il l'a déjà fait lors du premier confinement au printemps 2020. Le plan de relance de 18 M€, que notre conseil d'administration a adopté, est à la hauteur de ce que les partenaires sociaux des branches du bâtiment et des travaux publics attendent de nous. L'objectif de notre exceptionnel dispositif Relance apprentissage BTP est d'assurer le développement et la pérennité de l'apprentissage à nos métiers du BTP.

Les huit actions qui le composent sont autant de solutions dont les organismes de formation du BTP peuvent bénéficier. L'un des autres enjeux majeurs de notre plan de relance est d'éviter une rupture dans les recrutements d'apprentis par les entreprises, qui ont tant investi dans la formation des jeunes. Les apprentis que nous formons aujourd'hui sont les futures forces vives de nos métiers et de notre secteur. Avec relance apprentissage BTP, nous pouvons être fiers d'être au rendez-vous ! »



<https://www.ccca-btp.fr/relance-apprentissage-btp>

Les huit solutions de Relance apprentissage BTP pour accompagner et conseiller les organismes de formation

Le CCCA-BTP accompagne les organismes de formation du BTP pour dynamiser et consolider le développement de l'apprentissage BTP, avec huit solutions.

➔ Solution #1 | Communication sur les métiers et l'apprentissage BTP

Avec la campagne « La Construction. Demain s'invente avec nous »

Le CCCA-BTP organise la campagne nationale de communication « La Construction. Demain s'invente avec nous », afin de promouvoir auprès des jeunes les métiers du BTP et l'apprentissage comme voie de formation d'excellence et de réussite pour s'y former. Son objectif est de **susciter de nouvelles vocations auprès des jeunes et attirer les talents vers le secteur de la construction.**

La campagne est organisée entre décembre 2020 et mars 2021, avec **un casting d'apprentis du BTP**, fiers de leur métier et d'être les constructeurs de notre cadre de vie, **ce sont eux qui incarnent et portent les messages de la campagne auprès des jeunes.**

Films publicitaires diffusés à la télévision et sur Internet, dispositif digital en partenariat avec des Youtubeurs, témoignages de professionnels, publications sur les réseaux sociaux, partenariat avec WorldSkills France pour la 46^e édition de la compétition internationale, actions conjointes avec Constructys à l'attention des entreprises, afin de les sensibiliser l'importance de recruter et former des jeunes par l'apprentissage... **Le dispositif pluri média de la campagne est à la hauteur des ambitions de développement de l'apprentissage BTP.**

>> laconstruction.fr

+ Les avantages de la solution #1 pour les organismes de formation du BTP

- Profiter des retombées d'une campagne de communication à forte visibilité (image des métiers et de l'apprentissage BTP)
- Bénéficier de contacts générés sur le site laconstruction.fr et *via* les réseaux sociaux.
- Disposer d'un kit de communication pour relayer la campagne et de supports de communication personnalisés pour chaque organisme de formation.
- Relayer ses actualités sur le site et les réseaux sociaux de la campagne

➔ Solution #2 | Orientation des jeunes en recherche d'une formation dans le BTP

Avec l'opération « Boost Apprentissage BTP »

Afin d'accompagner et de soutenir les organismes de formation dans leurs actions de recrutement de jeunes, le CCCA-BTP organise une nouvelle vague de l'opération « Boost Apprentissage BTP », **une campagne de marketing digital destinée à attirer des candidats prospects souhaitant se former à un métier du BTP par l'apprentissage et à les orienter vers les organismes de formation du BTP.**

Cette opération, qui s'articule avec la campagne « La construction. Demain s'invente avec vous », est organisée sur les réseaux sociaux et sur les moteurs de recherche. Les candidats qui s'inscrivent sur le site dédié sont quotidiennement mis en relation avec le centre de formation le plus proche de chez eux, qui propose une offre de formation en adéquation avec leurs recherches.

Lors d'une première opération, organisée entre mai et septembre 2020, 4 000 jeunes se sont inscrits sur la page dédié « Boost Apprentissage BTP » et autant de contacts déjà transmis aux organismes de formation partout en France.

« **Boost Apprentissage BTP** » propose ainsi une offre de services digitale pour booster l'orientation des jeunes vers les métiers et une formation du BTP :

- **une page Internet**, pour permettre aux jeunes en recherche d'une formation de s'inscrire avec une solution automatisée ;
- **des webinaires d'information**, sur les thématiques du marketing et du développement commercial ;
- **un partenariat avec le site orientation.com**, pour référencer à titre gratuit les organismes de formation.

>> boost-apprentissage-btp.fr

+ **Les avantages de la solution #2 pour les organismes de formation du BTP**

- Permettre aux organismes de formation d'identifier de jeunes candidats prospects qualifiés (coordonnées, choix d'orientation...).
- Bénéficier d'une action nationale et gratuite.
- Assurer une meilleure visibilité de l'offre de formation et de services des organismes de formation.
- Structurer la stratégie de sourcing digital des organismes de formation, via des webinaires d'information.

➔ **Solution #3 | Participation au financement d'un équipement informatique des apprentis en 1^{re} année de formation**

Avec une participation au financement d'un ordinateur portable ou d'une tablette

La crise liée à la Covid-19 a montré la nécessité pour chaque apprenti de disposer d'un support numérique adapté aux nouvelles modalités de formation à distance. Si la majorité des jeunes dispose d'un smartphone, le niveau d'équipement informatique des apprentis peut être très différent d'un jeune à l'autre.

Afin qu'il n'existe pas de fracture numérique entre les apprentis, le CCCA-BTP s'engage en apportant un financement pour l'achat d'un ordinateur portable (PC ou tablette) pour les apprentis en première année de formation (niveaux 3 et 4) à un métier du BTP en apprentissage.

La participation financière du CCCA-BTP, à hauteur de 150 €, intervient en complément du financement pouvant être apporté par l'État, les conseils régionaux, Constructys, le Fonds social européen... Ce cofinancement du CCCA-BTP sera apporté aux organismes de formation, sur la base d'un appel à candidatures.

Plus de 21 000 jeunes pourraient bénéficier de ce dispositif inédit mis en place par le CCCA-BTP.

+ **Les avantages de la solution #3 pour les organismes de formation du BTP**

- Permettre aux jeunes de disposer d'un équipement informatique dédié.
- Contribuer au développement des solutions de formation à distance des apprentis.
- Favoriser la continuité de l'activité pédagogique des organismes de formation.

➔ **Solution #4 | Montée en compétences des collaborateurs des organismes de formation du BTP**

Avec des parcours sur le numérique éducatif et le développement commercial

Le CCCA-BTP propose aux organismes de formation du BTP des parcours de montée en compétences pour leurs collaborateurs, afin de répondre **aux enjeux du développement du numérique éducatif dans la formation des apprentis et à la nécessité de mettre en place de nouveaux processus de développement commercial dans un environnement de l'apprentissage désormais très concurrentiel.**

Ces parcours visent à permettre à tous les collaborateurs d'un organisme de mieux intégrer les nouveaux outils du numérique éducatif dans leurs pratiques pédagogiques, de concevoir et déployer des parcours de formation individualisés et multimodaux, d'agir pour une meilleure maîtrise des ruptures de contrat, de développer les prépa apprentissage, de mieux identifier les jeunes en quête d'orientation professionnelle, de prospecter de nouvelles entreprises formatrices et les fidéliser...

Classes virtuelles, webinaires de formation, ateliers d'échanges de pratiques, quiz formatifs, vidéos pédagogiques, modules de « rapid learning », conférences en ligne, accessibles à tout moment, composent le dispositif des différents parcours, animés par des experts du CCCA-BTP ou des opérateurs référencés.

✦ **Les avantages de la solution #4 pour les organismes de formation du BTP**

- Faire bénéficier les collaborateurs des organismes de formation du BTP d'un dispositif accessible à distance et gratuit, avec l'intervention d'experts.
- Engager les collaborateurs des organismes de formation du BTP dans des parcours adaptés à leurs besoins de développement préalablement identifiés.
- Faire profiter les collaborateurs des organismes de formation d'interactions avec les autres participants, grâce à un échange de bonnes pratiques mutualisées.
- Disposer des compétences internes pour contribuer au maintien des effectifs en formation au sein des organismes de formation et de ressources financières.

➔ **Solution #5 : Solutions pour développer le numérique éducatif**

Avec des solutions digitales mises à disposition à titre gratuit

Le CCCA-BTP propose des outils numériques pédagogiques pour former les apprentis aux métiers du BTP. **Ces solutions développent l'intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques et l'accompagnement socio-éducatif des apprentis.** Elles permettent et renforcent également la formation à distance des apprentis.

Quatre solutions et outils numériques sont mis à disposition, à titre gratuit, des organismes de formation :

- **Net Parcours Alternance BTP (NPA BTP) :** application digitale et interactive dédiée à la programmation et au suivi de la montée en compétences des apprentis.
- **Aptyce :** plateforme LMS pour l'animation et la formation pédagogique multimodale.
- **Accompagnement Vie Apprenant (AVA) :** application d'accompagnement socio-éducatif permettant de suivre les événements quotidiens qui ponctuent la vie des apprentis.
- **C KI L'BOSS :** jeu sérieux dédié à la sensibilisation des apprentis à l'esprit d'entreprendre et la gestion d'entreprise.

✦ **Les avantages de la solution #5 pour les organismes de formation du BTP**

- Bénéficier d'outils mis à disposition à titre gratuit.
- Être accompagné pour l'installation technique des outils (prestation de services informatiques offerte) et leur appropriation par les équipes des CFA.
- Répondre au référentiel Qualiopi de disposer d'une solution de suivi pédagogique des alternants et d'une plateforme de formation à distance.
- Développer des synergies entre organismes de formation.

➔ Solution #6 | Soutien aux expérimentations pour développer les entrées permanente de jeunes en formation tout au long de l'année

Avec l'organisation d'appels à candidatures

Le CCCA-BTP soutient les expérimentations des organismes de formation aux métiers du BTP dans la mise en place des entrées permanentes de jeunes en contrats d'apprentissage tout au long de l'année, ainsi que dans l'adaptation de leurs modalités de fonctionnement.

Le CCCA-BTP organise ainsi des appels à candidatures ouverts aux organismes de formation sur le thème : « **Les actions innovantes visant à garantir la réussite des entrées permanentes sur la période de novembre 2020 à septembre 2021** » :

- nouvelles organisations et modalités de fonctionnement innovantes ;
- adaptation des durées de formation, types de diplômes et certifications professionnelles ;
- sourcing des jeunes tout au long de l'année ;
- adéquation optimale entre les besoins des entreprises et les attentes des jeunes ;
- etc.

>> appels-a-projets-cccabtp.fr

+ Les avantages de la solution #6 pour les organismes de formation du BTP

- Expérimenter de nouvelles manières de satisfaire aux demandes des entreprises et des jeunes à tout moment.
- Faire évoluer l'organisation des organismes de formation pour répondre aux exigences de la réforme de l'apprentissage.
- Proposer aux entreprises et aux jeunes un nouveau service.
- Contribuer à l'équilibre financier des organismes de formation par la mise en place d'un nouveau service.

➔ Solution #7 | Diversification des actions de formation

Avec des webinaires d'information sur de nouveaux dispositifs pédagogiques

Avec la réforme de la formation professionnelle de septembre 2018, le modèle économique de l'apprentissage a profondément changé. Ce nouvel environnement, désormais concurrentiel, impose aux organismes de formation de s'adapter pour répondre aux besoins en compétences des entreprises et aux attentes des apprenants.

Des programmes et des projets nationaux permettent aux organismes de formation de diversifier leurs actions de formation, d'enrichir leurs pratiques pédagogiques et modalités de fonctionnement, ainsi que leurs ressources financières.

C'est pour faire découvrir aux organismes de formation de nouvelles opportunités, tant pédagogiques que financières, et leur permettre de s'en saisir, que le CCCA-BTP leur propose une série de webinaires d'information sur de nouveaux dispositifs pédagogiques, pour enrichir leurs pratiques, identifier les leviers à disposition pour les financer et s'ouvrir sur de nouveaux modes de fonctionnement.

Au programme des webinaires...

- **Prépa apprentissage**, pour créer des opportunités de recrutement de jeunes et les articuler avec les politiques territoriales ;
- **Modularisation des formations**, pour concevoir un dispositif de formation à partir d'activités et de situations professionnelles, développé dans une logique d'acquisition de compétences ;

- **Action de formation en situation de travail (AFEST)**, pour ces apports méthodologiques dans la formation par apprentissage ;
- **Mixité des publics d'apprenants**, pour optimiser les ressources des organismes de formation ;
- **Programme FEEBAT**, pour ses enjeux et son positionnement stratégique dans le plan de la rénovation énergétique des bâtiments de l'État.

+ **Les avantages de la solution #7 pour les organismes de formation du BTP**

- Bénéficier d'une veille sur les actions de formations, complémentaires à la préparation des diplômes des apprentis.
- Enrichir l'offre d'actions de formation des organismes de formation du BTP auprès des entreprises et des jeunes.
- Mettre en place de nouvelles modalités d'actions pédagogiques au sein des centres de formation.
- Identifier des sources de financement de ces actions.
- Créer de nouvelles opportunités de développement.

➔ **Solution #8 | Accompagnement des jeunes en entrée et en sortie de formation**

Avec des solutions sur mesure pour développer l'intégration des jeunes en entreprise

Pour un jeune, la recherche efficace d'une entreprise, pour se former en apprentissage ou pour s'insérer à l'issue de sa formation, nécessite d'être préparée et organisée. **Le CCCA-BTP accompagne les organismes de formation au profit des entreprises du BTP et des jeunes, pour favoriser l'adéquation entre le besoin en compétences de l'entreprise et le projet du jeune.**

Avec relance apprentissage BTP, le CCCA-BTP propose aux organismes de formation **trois axes d'accompagnement sur mesure** pour :

- favoriser la montée en compétences des jeunes avant leur intégration en entreprise (recherche d'une entreprise formatrice en contrat d'apprentissage) ;
- accompagner les jeunes diplômés à l'issue de leur formation dans leur insertion professionnelle ;
- accompagner dans leurs démarches les jeunes sans affectation scolaire ou en désaccord avec la filière proposée pour trouver une solution *via* la voie de l'apprentissage BTP.

Les organismes de formation peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement, grâce à des solutions sur mesure, avec notamment :

- des conseils pour mettre en place un service dédié à l'accompagnement des apprentis pour favoriser leur intégration en entreprise et des jeunes en recherche d'un contrat d'apprentissage.
- des ateliers de maîtrise des techniques de recherche d'emploi (ATRE), collectifs et individualisés, en présentiel et en distanciel, pour aider les jeunes à définir leur projet, simuler un entretien d'embauche, etc. ;
- des outils pratiques et des ressources : mode opératoire, kit d'organisation d'ateliers et portefeuille de prestataires et partenaires pour les animer.

+ **Les avantages de la solution #8 pour les organismes de formation du BTP**

- Proposer un service à forte valeur ajoutée aux jeunes et aux entreprises.
- Développer la notoriété des organismes de formation sur leur territoire.
- Augmentez le taux d'intégration des jeunes en contrat d'apprentissage au sein des entreprises et le taux d'insertion professionnelle des jeunes en entreprise à l'issue de leur formation.
- Réduire le nombre d'abandons de jeunes en apprentissage.





Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics), est une association nationale, professionnelle et à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics. Il est chargé de mettre en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux du BTP. Le CCCA-BTP

développe depuis près de 80 ans une solide expertise pédagogique de l'alternance, reconnue au niveau national et bien au-delà des frontières des professions du BTP. Outil des branches du bâtiment et des travaux publics, le CCCA-BTP est un acteur majeur de la formation professionnelle aux métiers du BTP et un interlocuteur privilégié des organismes de formation, capable de les accompagner pour anticiper les évolutions, gagner en attractivité et en performance, former les apprenants aux métiers du BTP et répondre aux besoins en compétences des entreprises. Le CCCA-BTP fait de l'innovation un marqueur fort de son action. Il crée les outils pédagogiques adaptés aux besoins des entreprises, à la montée en compétences des apprentis et aux nouvelles formes d'apprentissages (BIM, réalité virtuelle, FOAD...). Il a créé l'incubateur WinLab', laboratoire d'innovation et éclaireur de tendances, pour imaginer les formations aux métiers du BTP de demain.

>> ccca-btp.fr | f : [3cabtp](https://www.facebook.com/3cabtp) | [@3cabtp](https://www.instagram.com/3cabtp) | Y : [3cabtp](https://www.youtube.com/channel/UC3cabtp) | in : [3cabtp](https://www.linkedin.com/company/3cabtp) | | winlab-cccabtp.com

Service de presse : Patricia Desmerger - Campagne

06 07 47 34 77 - 01 42 02 45 44 - patricia.desmerger@orange.fr

[@patdesmerger](https://www.facebook.com/patdesmerger) - f : campagne-presse - in : [fr.linkedin.com/in/patdesmerger](https://www.linkedin.com/in/patdesmerger)